

Mutuelle santé communale

La ville de La Baule-Escoublac propose une mutuelle santé communale en partenariat avec la MCRN. Elle permet aux Bauloises et Baulois de mieux s'assurer grâce à des tarifs très avantageux négociés.

Pourquoi mettre en place une mutuelle santé communale ?

Conformément à ses engagements préalables, la municipalité a initié le projet d'établissement d'une mutuelle santé communale. Le concept sous-jacent consiste à offrir aux résidents de La Baule une assurance santé complémentaire de haute qualité à des tarifs concurrentiels.

C'est la **Mutuelle des Cheminots de la Région Nantaise (MCRN)** qui a été sélectionnée pour ce projet.

La mutuelle solidaire de la localité fonctionne essentiellement de la même manière que d'autres mutuelles, à l'exception qu'elle est élaborée en collaboration avec la municipalité qui agit en tant qu'intermédiaire. L'objectif est d'obtenir les conditions les plus avantageuses possibles pour tous les résidents intéressés par son adhésion. Dans ce contexte, chaque individu, qu'il soit étudiant, actif, retraité, en solo ou en famille, aura la possibilité de profiter d'une assurance santé complémentaire à tarif préférentiel, grâce à un contrat individuel.

Une volonté de la Ville de La Baule-Escoublac afin de :

- › Stopper le non recours aux soins ;
- › Améliorer l'accès aux soins pour tous ;
- › Apporter une offre de soins de qualité, avec des tarifs maîtrisés ;
- › Proposer un accompagnement de proximité ;
- › Proposer des actions de prévention, afin de prévenir et limiter les risques.



Caractéristiques de la mutuelle

Ouverte à tous les Baulois sur simple présentation d'un justificatif de domicile :

- › résidents principaux
- › résidents secondaires
- › saisonniers

Sans délais d'attente ou de carence

<https://www.labaule.fr/informations-services/sante-et-autonomie/mutuelle-sante-communale?>

Sans conditions de ressources

Pas de questionnaire médical

Pas de limite d'âge, tarifs cotisations bloqués à 70 ans.

Comment faire pour en bénéficier ?

Les personnes intéressées sont invitées à prendre rendez-vous et à se présenter lors d'une prochaine permanence.

Pour connaître les prochaines disponibilités et prendre rendez-vous nous vous invitons à contacter directement la MCRN / 02 40 89 22 91 ou infos@mutuellemcrn.fr

Fil Infos



SANTÉ

Mai violet 2024 : Vaincre le mélanome



SANTÉ

Mai violet : Vaincre le mélanome



SANTÉ

Partenaire mutuelle : réunion publique d'information

VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

☎ 02 51 75 75 75

